

Cours Post-Universitaire- DESS
« Aménagement intégré des territoires »
2003-2004



Nailloux :
Entre autoroute et tradition,
quel avenir pour une commune
rurale du Lauragais?

Sous la direction de Pierrette GOUAUX et Patrick MORDELET

BEYLS Anne Sophie
GENEY Clément
LORENCOVA Katerina
SWIERZ Dorota

Toulouse, Mars 2004

Remerciements

Pour ce mémoire du trimestre Toulousain de notre DESS en « Aménagement intégré des territoires » nous tenons à remercier particulièrement :

Mr Patrick Mordelet pour nous avoir donné ses avis éclairés au cours de nos recherches, et du trimestre toulousain et de nous avoir accompagné sur le terrain.

Mme Pierrette Gouaux pour sa gentillesse, sa disponibilité, ses compétences dont nous avons abusées avec grand plaisir.

Mr Charles Gers, pour son entretien mémorable et très constructif sur le sujet, ainsi que pour sa connaissance de Nailloux.

Mlle Brigitte Schwal, pour avoir partagée sa connaissance écologique du terrain et ses recherches de quatre ans sur la biodiversité florale (et bien plus) de la commune.

Mr Bernard Sourd pour sa vision instructive du monde agricole.

Tout le service de la mairie de Nailloux, et plus particulièrement Mr le Maire pour avoir répondu à nos questions sur la politique de la commune, Mr Aimé Marty pour sa sincérité et ses connaissances sur les sujets de l'autoroute, de l'agriculture et de sa commune, ainsi que toutes les employées de l'accueil de la mairie pour le temps qu'elles nous ont accordé.

Tous les habitants de Nailloux qui ont eu la gentillesse de prendre le temps de répondre à nos questions.

Le cabinet Ectare de nous avoir donné une vision sur la réalisation de l'étude préalable à la construction de l'autoroute.

Nos collègues de DESS pour leurs bonnes humeurs.

Et enfin, ASF pour nous avoir donné du travail.

Sommaire

Introduction.....	4
Méthodologie.....	6
I. Présentation et évolution de Nailloux avant l'autoroute jusqu'en 2002	7
1. Histoire et géographie de Nailloux.....	7
1.1. Situation géographique.....	7
1.2. Historique et tradition de la ville de Nailloux.....	7
1.2.1. Histoire de Nailloux et évolution de sa population.....	7
1.2.2. Influence agricole sur le milieu au cours des siècles.....	8
2. Evolution récente avant l'autoroute entre les années 1980 et 2002	9
2.1. Démographie.....	9
2.2. Evolution dans l'agriculture.....	10
2.3. Développement et diversification des activités de la commune	12
2.3.1. Développement administratif.....	12
2.3.2. Développement et diversification économique.....	13
2.4. POS avant l'autoroute	14
II. Implantation de l'aménagement autoroutier.....	15
1. Pourquoi l'autoroute et le péage passent par Nailloux.....	15
2. Impacts directs.....	15
2.1. Paysages et environnement.....	15
2.2. Remembrement.....	17
2.3. Routes.....	17
3. Impacts indirects.....	18
3.1. Démographique.....	18
3.2. Economique.....	19
3.3. Foncier.....	19
3.4. Sur l'urbanisme.....	20
3.5. Socioculturels.....	20
III. Scénarios d'évolution après l'implantation de l'autoroute.....	21
1. Visions de la communauté de commune du Lauragais Sud (Co.Laur.Sud).....	21
2. La vision de l'avenir par la Mairie de Nailloux.....	22
3. Les habitants face à leur(s) avenir(s).....	25
3.1. Les habitants de longue date.....	25
3.2. Les nouveaux habitants.....	26
IV. Discussions et propositions.....	28
Conclusion.....	31
Bibliographie.....	32

Introduction

De tous temps, l'importance du développement d'un territoire a été proportionnée à la grandeur des voies de communication qui traversent cet espace. Que ce soit dans leurs versions anciennes, Toulouse est un bon exemple de développement d'une ville par les voies fluviales avec la Garonne puis le Canal du Midi, ou que ce soit dans leurs versions modernes avec les grandes voies de communication d'informations ou de transports.

Particulièrement en France, une grande partie du transport est assurée par un réseau autoroutier dense qui traverse l'ensemble du territoire. Dans les années 60 avec la démocratisation de la voiture, les aménageurs de l'époque décidèrent de transformer les grandes routes nationales (N7, N20...) en autoroutes du même nom, parfois en remplaçant l'existant parfois en construisant parallèlement aux routes existantes.

Ainsi, en 1989 fut décidé de compléter l'autoroute 20, en déstagement de la N20 qui part de Paris et qui va jusqu'en Ariège, par un tronçon d'autoroute entre Villefranche du Lauragais et Foix parallèlement à la N20. La phase de discussion préalable finie, la décision finale du tracé fut entérinée par le gouvernement en 1996, la construction démarra en 1999, l'autoroute fut livrée à la circulation en février 2002.

Ce tronçon de l'A20 -appelé l'A66- traverse, dans sa partie Haute-Garonnaise, un paysage composée de côteaux et de villages depuis toujours dédiés à l'agriculture. L'implantation, le long de l'A66, de sortie à destination des villages du Lauragais (condition de l'acceptation de l'autoroute par les riverains) a permis de mettre ces villages à moins de 30 minutes en voiture du centre ville de Toulouse. Ce qui fait de ces villages et principalement celui de Nailloux où se trouve le péage de l'autoroute une zone fortement attractive pour les gens désireux de s'installer aux abords de la métropole régionale.

En mai 2001, le Directeur général adjoint des Autoroutes du Sud de la France déclarait dans une plaquette de présentation de l'A66 : "Le chantier de l'autoroute A66 avance à grands pas. Bientôt le long ruban des chaussées glissera harmonieusement entre les côteaux du Lauragais et se déroulera respectueusement aux pieds des Pyrénées.(...) S'intégrer à l'environnement est, pour nous, une préoccupation permanente.(...) Au printemps 2002 l'A66 accueillera ses premiers utilisateurs."¹. Si cette déclaration d'intention semble montrer que l'impact direct pour le paysage et l'environnement de cette autoroute a été particulièrement pris en compte, tant elle fut proche des décideurs de l'époque, quand est-il de l'impact

¹ A. Robillard, le journal de l'autoroute A66, numéro 4 mai 2001

indirect sur la population des villages alentours, sur la vie dans les communes, sur l'agriculture locale, sur l'urbanisation qui ne manquera pas de se faire?

Nous tenterons donc, dans ce mémoire de répondre à ces questions en centrant notre étude sur la commune de Nailloux où se trouve le péage de l'A66, commune où se feront donc sentir les impacts que cette autoroute aura pu avoir. Après un diagnostic le plus exhaustif possible du village avant autoroute, nous dresserons un éventail des impacts directs et indirects de l'aménagement autoroutier et enfin nous essayerons d'obtenir une image de la commune dans les années à venir.

Méthodologie

Phase 1

- Recherche bibliographique, Internet ;
- Prise de contact avec les différentes organisations et les divers responsables concernés par ce projet autoroutier ;
- Etude des photos aériennes pour appréhender le territoire de Nailloux.

Phase 2

- Découverte et compréhension du milieu par des sorties sur le terrain ;
- Analyse du territoire au travers de lecture du paysage ;
- Rendez-vous effectués avec les élus, et les personnes ressources contactés préalablement ;
- Rencontre avec les habitants de la commune de Nailloux.

Phase 3

- Classification des documents et des informations récoltés lors des interviews ;
- Définition d'une vision d'étude plus précise.

Phase 4

- Réalisation de cartes illustrant les enjeux et les impacts ;
- Travail de synthèse et rédaction du corps de texte.

I. Présentation et évolution de Nailloux avant l'autoroute jusqu'en 2002

1. Histoire et géographie de Nailloux

1.1. Situation géographique

Nailloux est situé dans la région Midi-Pyrénées, au sud-est de Toulouse. Cette commune s'inscrit dans l'unité géographique et historique du Lauragais (voir figure 1). Cette région du sud-est du bassin Aquitain, est essentiellement caractérisée par son paysage vallonné et marqué par sa richesse et sa diversité. C'est une commune fortement marquée par le relief typique des coteaux du Lauragais ce qui lui vaut le nom de « Petite Toscane ». La superficie de Nailloux est de 1855 hectares.

L'essentiel du réseau hydrographique sur la commune de Nailloux fait partie pour une moitié est de la commune du bassin versant de la Hyse qui se jette par la suite dans l'Ariège, pour une autre moitié par la Thésauque qui forme un lac artificiel dans la partie ouest de la commune. Les sols sont constitués d'un assemblage de boulbènes et de terreforts propices à l'agriculture répartie suivant le relief du terrain². Le climat est caractérisé par un certain jeu des masses d'air océaniques avec une forte influence méditerranéenne principalement en été, ce qui donne des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Les vents sont quasiment incessants sur la zone la plus célèbre et la plus récurrent étant le vent d'autan (sud est)³.

1.2. Historique et tradition de la ville de Nailloux

2.3.1. Histoire de Nailloux et évolution de sa population

Nailloux fut un site très tôt habité (découverte de galets éclatés et de pierres polies). On a pu retrouver des traces prouvant la présence gallo-romaine, beaucoup de débris de poteries d'amphores et de tuiles à rebord. La croisade albigeoise a entraîné le partage du territoire de Nailloux, Viviers Les Nailloux, Soucale⁴.

Le caractère rural de Nailloux s'est formé depuis des siècles, grâce aux conditions naturelles favorables à l'agriculture. Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, Nailloux a été connu grâce à son grand centre commercial pour le blé, le froment et avec la halle aux grains et sa route empierrée jusqu'au port de Gardouch⁵. A la fin du XIX^{ème} siècle, la campagne Lauragaise subit la déprise agricole et la fuite vers les grandes villes de sa population, la campagne se vide au point qu'on doit ensuite entre 1925 et 1940 faire venir de nombreux

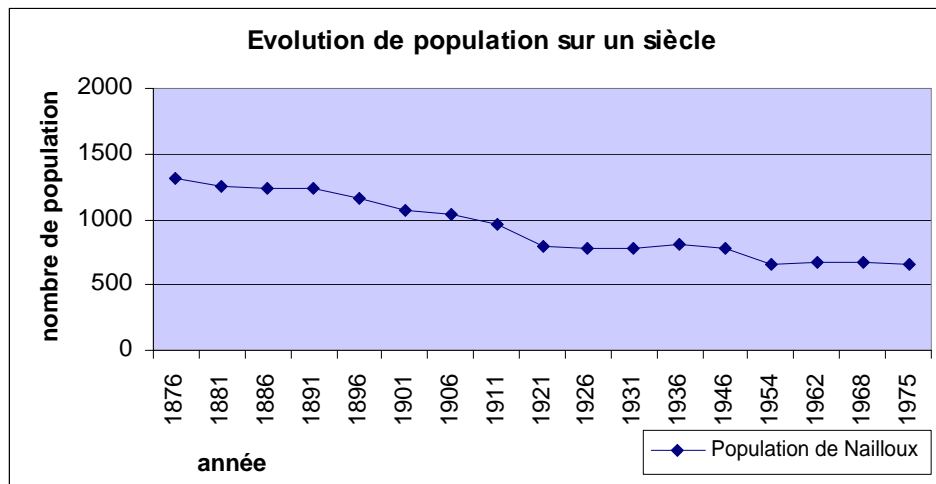
² B.Schwal, « Evolution en 110 ans de la biodiversité végétale sur la commune de Nailloux (Lauragais) : relations avec l'occupation du sol et les pratiques agricoles. » Mémoire de DEA Territoires : Environnement, Aménagements, 1999, 61 p.

³ Ouvrage collectif, « L'an 2000 à Nailloux »

⁴ <http://www.ville-nailloux.fr/> partie repères historiques

étrangers principalement italien qui repeuplent les campagnes de la région et réamorcent l'activité agricole.

Puis ce fut l'arrivée massive des rapatriés d'Afrique du Nord entre 1962 et 1964. Ce mouvement migratoire de population étrangère a été suscité par la présence d'exploitations libres, de domaines en friche, le très bas niveau des prix de terres fertiles et la possibilité de constituer de vastes entreprises en réunissant les parcelles délaissées⁶ ⁷. Ils sont restés sur place et sont devenus partie intégrée de la population (voir graphique 1).



Graphique1 : Evolution de la population sur un siècle à Nailloux
Source : INSEE Midi Pyrénées

2.3.2. Influence agricole sur le milieu au cours des siècles

La commune de Nailloux se caractérise par un paysage de pentes modérées et par un sol fertile dominant. Les variations climatiques déterminent la culture fondamentale de la région, à savoir le blé.

Les paysages du Lauragais ont évolué au cours des siècles (voir figure 2), au départ le paysage était forestier, par la suite les paysages devinrent plus agricoles jusqu'au début du processus d'urbanisation. Les processus de déboisement pour conquérir de nouveaux espaces et créer un territoire agricole ont commencé à l'époque Néolithique. Le défrichement débuta par le haut des crêtes, où la terre était meilleure que dans les vallées. Au XVI^{ème} siècle, les gros propriétaires terriens mirent en place un système de métayage, où les métayers effectuaient les travaux de l'exploitation. Chaque petite exploitation possédait ses lopins de terres, disséminés ça et là, et exploités en fonction des possibilités du milieu. Le morcellement des domaines agricoles était un impératif pour la diversité des cultures des agriculteurs qui ne

⁵ Ouvrage collectif de la mairie de Nailloux « L'an 2000 à Nailloux »

⁶ B.Schwal, « Evolution en 110 ans de la biodiversité végétale sur la commune de Nailloux (Lauragais) : relations avec l'occupation du sol et les pratiques agricoles. » Mémoire de DEA Territoires : Environnement, Aménagements, 1999, 61 p.

⁷ Charles Gers, chercheur LadyBio, communication personnelle

pouvaient se contenter de faire une simple monoculture sur de grandes parcelles continues connaissant les aléas du climat.

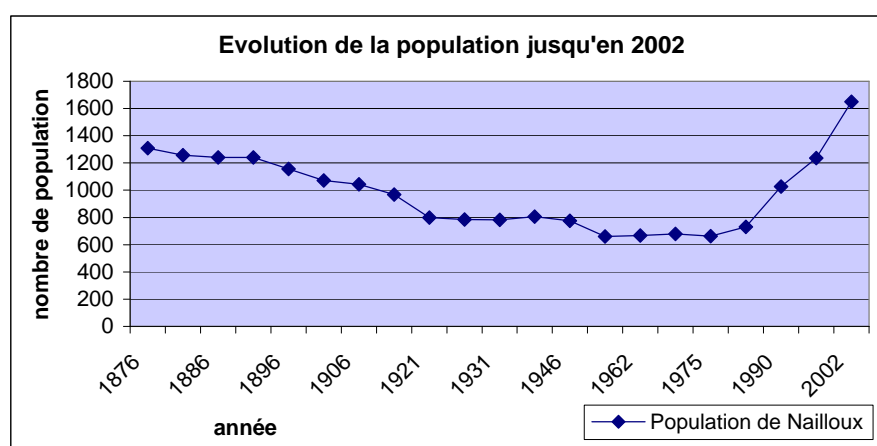
Dans son évolution agricole la région de Nailloux a vécu un siècle de développement de la culture du pastel. Cette culture fut remplacée par la culture du blé après 1560, à cause de la concurrence d'autres plantes tinctoriales venues du Nouveau Monde comme l'Indigo⁸. Le XVIII^{ème} siècle marque une régression dans le développement des villages du lauragais. L'évolution suivante la plus marquante est la mécanisation qui a eue lieu dans les années 1960 et qui est concomitante avec l'arrivée des rapatriés du Maghreb, double phénomène qui remodèle le paysage en augmentant considérablement la taille du parcellaire.

2. Evolution récente avant l'autoroute entre les années 1980 et 2002

2.1. Démographie

Au cours des dernières décennies, la population Toulousaine étant en pleine expansion, on remarque un élargissement de la localisation de l'urbanisation autour de la métropole régionale. En effet, le centre de Toulouse commence à être saturé, et ne peut plus répondre aux demandes grandissantes de logement. Actuellement, les jeunes de la région toulousaine cherchent à s'installer dans des zones plus éloignées de l'agglomération, là où les prix et les facilités de communication leurs sont plus adaptés.

Nailloux, étant un village non loin de Toulouse, ayant un cadre de vie agréable, et une politique favorable à l'accueil de nouveaux habitants, cette commune voit une augmentation continue de sa population (voir graphique 2). Le graphique ci-dessous met en valeur cette réalité démographique.



Graphique 2 : Evolution de la population entre 1968 et 1999

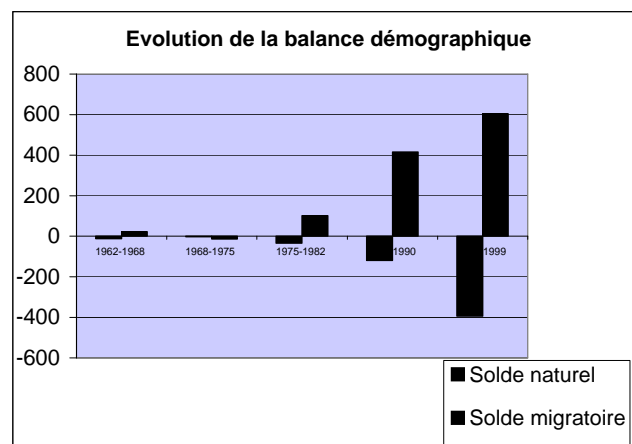
Source : INSEE, recensement 1999

⁸ Schwal, « Evolution en 110 ans de la biodiversité végétale sur la commune de Nailloux (Lauragais) : relations avec l'occupation du sol et les pratiques agricoles. » Mémoire de DEA Territoires : Environnement, Aménagements, 1999, 61 p.

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	49	54	63	90	95
Décès	61	56	97	209	488
Solde naturel	-12	-2	-34	-119	-393
Solde migratoire	22	-13	101	415	604
Variation totale	10	-15	67	296	211

Graphique 3 : Balance démographique entre 1962-68 et 1990-99

Source : INSEE, recensement 1999



A titre comparatif, il est important d'étudier le renversement de situation d'un point de vue démographique entre 1980 et 1999 et la période précédente (voir graphique 3). Le solde naturel n'arrive pas à générer un renouvellement de sa population (bien qu'il faille prendre des précautions quand aux causes de ce solde naturel négatif, nous le verrons plus tard mais Nailloux compte deux maisons de retraite ce qui fausse sûrement les données). Cependant grâce au solde migratoire, l'évolution de la population s'accroît irrémédiablement.

2.2. Evolution dans l'agriculture

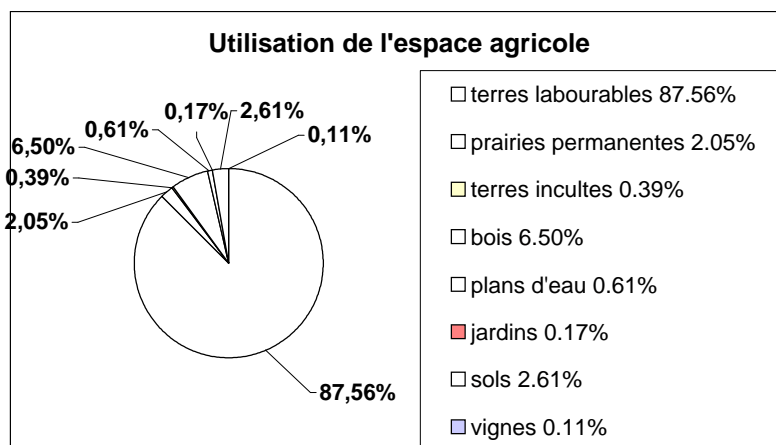
En 1986, fut adoptée la réforme de la politique agricole commune (PAC). Elle a eu pour effet d'accélérer la transition vers une agriculture presque exclusivement céréalière d'une agriculture pour moitié orientée vers l'élevage et pour moitié dans la production céréalière (voir graphique n°4 et 5, figure 2). Elle a aussi eu pour conséquence l'abandon progressif de pratique agricole traditionnelle telle que la viticulture qui en 1972 occupait encore une grande partie du parcellaire proche du village. Du fait du système de prime instauré par la PAC en fonction de la superficie, il est devenu relativement compliqué pour un jeune agriculteur de s'installer. De la même façon que les petits producteurs, ont tendance à disparaître aux profits des grands propriétaires fonciers eux mêmes lancés dans une course à l'investissement foncier. Sur Nailloux le nombre d'agriculteurs est passé de 24 en 1982 à 10 en 2002.

Dans le même temps une réorganisation du parcellaire a eu lieu. Les agriculteurs ont regroupé leurs parcelles de façon à obtenir des parcelles cultivables d'un seul tenant, ce qui a eu pour effet dans un premier temps d'augmenter les problèmes d'érosion car les terres sont plus exposées aux vents et le ravinement se fait sur de plus grandes distances. Dans un second temps ce remembrement a changé de manière importante le paysage puisque le pourcentage

d'exploitation dont la surface est supérieure à 50 hectares est passé de 20 à 60 % entre 1970 et 1997⁹. Enfin et surtout, ce phénomène corrélé à la PAC, a considérablement changé le métier d'agriculteur. Aujourd'hui, ceux-ci se lancent dans une course à l'industrialisation du métier en investissant dans du matériel agricole de plus en plus imposant. Un des effets de l'achat de ce matériel agricole de grande taille est que les agriculteurs peuvent de moins en moins passer dans les villages ce qui tend d'une certaine manière à couper le lien entre la population du centre village et les abords agricole du village.

Parallèlement à ces phénomènes qui peuvent sembler négatifs, voire inéluctables, 20% des agriculteurs¹⁰ ont entrepris sur la communauté de communes de Co.Laur.Sud, dont fait partie Nailloux (voir chapitre I.2.3.1.), de signer des contrats territoriaux d'exploitation (CTE), et d'après les personnes interrogées, seul l'arrêt de signature de nouveau CTE par l'état a empêché d'autres agriculteurs de rentrer dans ces contrats qui visent à promouvoir une agriculture plus raisonnée. L'état s'est de nouveau engagé dans une démarche d'aide aux agriculteurs souhaitant pratiquer une agriculture plus raisonnée à travers les contrats d'agriculture durable (CAD). Nous pourrions néanmoins, regretter le fait que sur le département de Haute-Garonne seuls 35 agriculteurs pourront bénéficier de ce type d'aide¹¹.

Un clivage risque d'apparaître dans l'avenir, certains agriculteurs s'orienteront vers une agriculture où les exploitants se regroupent pour former des entreprises leur permettant de se développer de façon plus importante. Dans le même temps, d'autres agriculteurs s'orienteront vers une agriculture avec des activités plus diversifiées pour la viabilité de leurs exploitations.



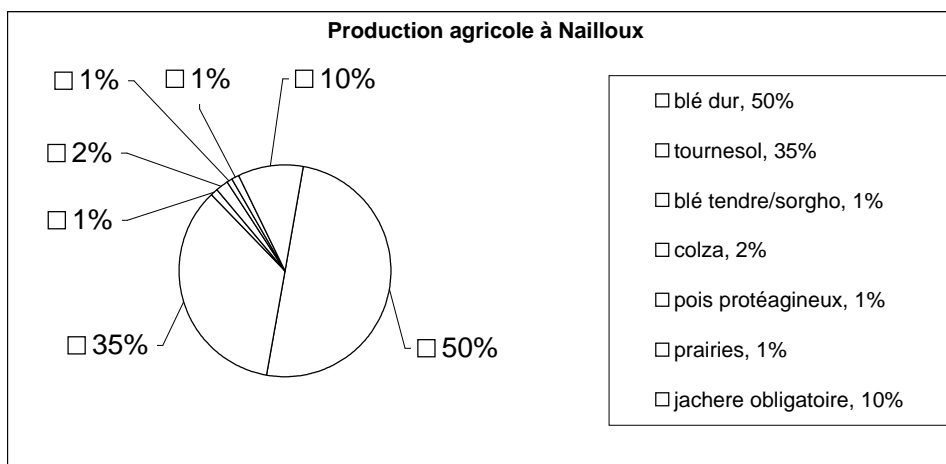
Graphique 4 : Utilisation de l'espace agricole sur Nailloux

Source : « *L'an 2000 à Nailloux* », ouvrage collectif de la mairie de Nailloux.

⁹ Nolwen Pierre, « *Contribution à la gestion intégrée du risque d'inondation sur le bassin de la Hyse* », rapport de 3^e année d'IUP géo ingénierie de l'environnement.

¹⁰ Henri Gers, « *L'évolution de l'agriculture et la mise en place du pays lauragais* », La lettre infos de Co.Laur.Sud, n°3 janvier 2004.

¹¹ Aimé Marty, 1^{er} adjoint au maire de Nailloux *communication personnelle*



Graphique 5 : Production agricole sur Nailloux

Source : « *L'an 2000 à Nailloux* », ouvrage collectif de la mairie de Nailloux.

2.3. Développement et diversification des activités de la commune

2.3.1. Développement administratif

Au niveau du développement administratif, Nailloux et les communes voisines cherchent à se rassembler pour pouvoir mettre en place des projets. C'est pour cela qu'a été mise en place une communauté de communes.

Communauté de commune Co.Laur.Sud :

Après deux ans de discussion, la communauté de communes Co.Laur.Sud a vu le jour officiellement le 26 Décembre 2001. Son nom provient d'une simplification de coteaux du Lauragais sud : Co.Laur.Sud. La communauté Co.Laur.Sud, constituée de 44 délégués communaux regroupant en 9 communes du canton de Nailloux (Calmont, Caignac, Gibel, Mauvesin, Monestrol, Montgeard, Nailloux, Saint Léon, Seyre) ainsi que la commune d'Aignes du canton de Cintegabelle. Plus particulièrement Nailloux, avec ses 1 245 habitants se voit représentée par 6 délégués dans cette assemblée constituante.

Cette communauté de communes a pour principale caractéristique sa situation géographique à la fois proche de l'agglomération toulousaine forte de ses 360 000 actifs et du Sicoval, zone de très fort développement économique et à la fois éloignée de 45 minutes de la neige et de 60 minutes de la mer.

Avec 5000 habitants, quelques 16 000 hectares, Co.Laur.Sud est traversée par une autoroute internationale, l'A66 avec deux péages (Nailloux et Calmont/Mazère), voulant relier à terme l'Espagne avec le Nord de l'Europe. C'est aussi un carrefour interdépartemental entre la Haute Garonne, l'Ariège et l'Aude. De plus, Co.Laur.Sud est située près de centres économiques non négligeables tels que Villefranche, Auterive et Pamiers.

Cette communauté de communes permet la mise en place de services et d'équipements que les communes ne peuvent pas réaliser à elles seules, ayant alors pour objectif de permettre l'évolution de cette microrégion.¹²

2.3.2. Développement et diversification économique

Bien que Nailloux présente une activité agricole très importante d'un point de vue économique, cette commune se tourne peu à peu vers d'autres activités (voir graphique 6). Tout d'abord, cette commune détient un secteur médico-social ayant un poids important en terme d'emplois. En effet, Nailloux est doté de 2 maisons de retraites. « La Thésauque », créée en 1980 regroupe deux établissements, un pour les valides et un pour les non valides avec une capacité totale de 135 lits. Cet établissement compte dans son effectif 45 employés salariés et 18 intervenant libéraux extérieurs. De même, « L'acacia », société créée en 1990, avec une capacité de 95 lits, compte 48 employés salariés ainsi que 18 intervenants libéraux extérieurs. Tout cela, permet de fournir une centaine d'emplois salariés, l'installation de nombreux membres de professions libérales donnant une véritable dynamique économique à Nailloux.

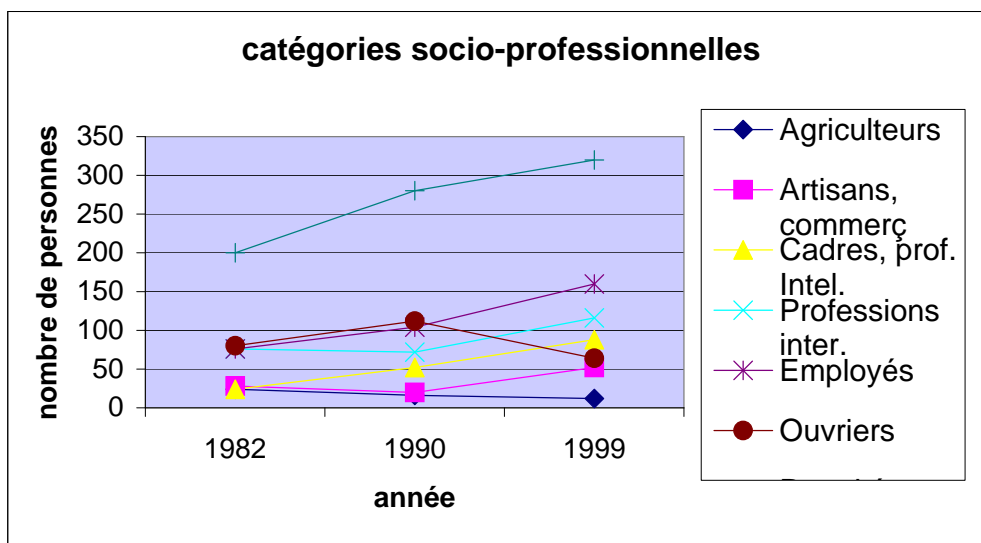
Un projet de Centre d'Aide par le Travail (CAT) depuis longtemps prévu par ses commissionnaires (notamment un des habitants de Nailloux) a vu le jour, un peu à l'extérieur du village, ce qui a le mérite de proposer des emplois à une population handicapée légère les aidant à retrouver une autonomie à court terme dans le travail agricole. Cela a permis la création de 30 emplois à plein temps dont une douzaine du milieu agricole et une quinzaine pour l'encadrement, formation et soutien thérapeutique.

Dans un autre domaine, on peut remarquer la volonté de cette commune à développer le secteur du tourisme et du loisir. Depuis 1983, la création du lac de la Thésauque a permis de donner à Nailloux une zone privilégiée pour ce domaine et de favoriser l'implantation d'activités touristiques telle qu'un hôtel auberge, un camping, ainsi qu'une base de loisir dynamisant la politique touristique¹³.

Lors du premier mandat du Maire, Mr Méric, dès 1983 une volonté de diversification économique se note par la mise en place d'un nouveau système de taxation visant à augmenter les taxes professionnelles contrairement aux taxes agricoles.

¹² Lettre d'information de la communauté de commune des coteaux du pays Lauragais, n° 1, 2et 3, oct. 2002, 2003, janv.2004

¹³ «L'an 2000 à Nailloux», ouvrage collectif de la mairie de Nailloux.



Graphique 6 : Evolution des catégories socioprofessionnelles sur la commune de Nailloux

Source : INSEE, recensement 1999

2.4. POS avant l'autoroute

Depuis l'année 1986, Nailloux dispose un POS (Plan d'Occupation des Sols) qui permet le bon développement de la commune tout en gardant et préservant les zones naturelles. En 2000 le POS de Nailloux est parvenu à sa 5^{ème} modification et actuellement un PLU est en cours de réalisation sur la commune.

En Lauragais, la tradition de l'habitat est basée sur un habitat dispersé dans le paysage, pour que les habitants puissent profiter de l'indépendance, de la tranquillité, et de la qualité d'intégration dans le milieu naturel. Cette réalité vient contredire les directives administratives de l'état qui désirent le regroupement des habitants dans les bourgs.

Le POS de Nailloux possède la particularité comme la plupart des communes, de faire attribuer à chaque agriculteur propriétaire terrien la constructibilité d'une parcelle sur son bien. Cela lui permet de garder auprès de lui, les membres de sa famille désireux de rester sur place, tout en ayant la possibilité de construire leur propre habitation.¹⁴ Aujourd'hui, la plupart de ces terrains sont construits.

Le POS (voir figure 3) permet de mettre en avant le fait que les habitations présentes et futures se faisaient principalement le long des axes routiers sur les crêtes des coteaux. Nous pouvons déjà voir le tracé de l'autoroute.

¹⁴ L'an 2000 à Nailloux, ouvrage collectif de la mairie de Nailloux.

II. Implantation de l'aménagement autoroutier

1. Pourquoi l'autoroute et le péage passent par Nailloux

En 1992, l'autoroute était inscrite et approuvée au Schéma Directeur Routier National. Son tracé final fut entériné par le gouvernement en 1996. Les travaux commencèrent en 1999, et en 2002 l'autoroute pouvait accueillir ses premiers utilisateurs.

L'autoroute A66 fut construite pour les objectifs suivants:

- Elle fait partie du concept de liaison entre le département de la Haute-Garonne et l'Espagne ;
- Son tracé soulage les secteurs les plus urbanisés d'un trafic de transit (N20) altérant la qualité de vie des riverains ;
- Son système d'échanges sert les projets locaux de développement ;
- Ses exigences qualitatives de réalisation dans des paysages aux personnalités importantes sont une garantie pour leurs valorisations.

A l'origine le péage ne devait pas se réaliser sur la commune de Nailloux, mais les riverains n'ont accepté l'édification de l'autoroute qu'à la condition que le péage se réalise. Les Autoroutes du Sud de la France, société gérante de l'autoroute, avait refusé de payer le coût de la construction qui est revenu à la charge du Conseil Général, au titre que le péage n'aurait pas eu la fréquentation nécessaire pour être rentable. L'étude de fréquentation préalable avait montré une utilisation 200 véhicules journaliers. Aujourd'hui, 2 ans après son ouverture, le péage accueille 1200 véhicules par jour¹⁵.

L'autoroute ne lie pas des voies déjà existantes mais elle traverse directement le paysage des collines du Lauragais et les plaines de Pamiers. Elle offre un point de vue absolument inédit mais dans le même temps ce tracé de rupture au travers du paysage présente un grand changement pour celui ci ainsi que pour la vie alentour.

2. Impacts directs

2.1. Paysages et environnement

L'autoroute en passant dans les coteaux du Lauragais passe dans un paysage alternant entre les vallons et les crêtes ce qui a nécessité des travaux importants de terrassement au moins jusqu'à la vallée de la Hyse (voir image 3 dimensions). Ce qui a pour effet de couper le

¹⁵ Mairie de Nailloux, *communication personnelle*

paysage et d'amplifier le phénomène de sillon de l'autoroute (voir photographie 1) que l'on observe beaucoup moins lors du passage de l'autoroute dans la vallée de la Hyse (voir photographie 2).

Elle reste néanmoins une autoroute bien intégrée dans le paysage. En effet, rares sont les gens qui trouvent à redire sur l'impact paysager. Les remarques les plus acerbes sont au niveau du bruit. En effet, cette autoroute, même avec une fréquentation très faible, occasionne parfois des nuisances sonores importantes, aux abords de l'autoroute, amplifiées par les vents violents et les vallons des coteaux.

Une partie du 1% du budget de construction qui est dédiée au développement des territoires autour de l'autoroute, est consacrée à remédier à son impact sur le paysage. Cette aide est en particulier vouée à mettre en place les plantations de bords d'autoroute (voir photographie 3), qui même si elles n'ont pas toutes été réalisées ont un fort taux de recouvrement. Nous pouvons néanmoins regretter que les plantations n'aient pas toutes été faites en essences locales. Ce qui pourra peut être à terme, être un problème soit en termes d'espèces invasives soit en termes d'adaptabilité au milieu de ces espèces.

Au niveau de l'environnement, quatre rivières et ruisseaux sont coupés par l'autoroute ce qui a entraîné des recalibrages de ces cours d'eaux (voir photographie 4) ou la mise en place de drains au travers de l'autoroute (voir photographie 5). Cela a eu un impact sur la faune et la flore pouvant être positifs ou négatifs. En effet à certains endroits l'eau stagne d'un côté de l'autoroute en amont du bassin versant, ce qui change considérablement le milieu aquatique en amenant de nouvelles espèces (voir photographie 6). Mais à d'autres endroits les ruisseaux ont été totalement aliénés de leurs faunes et de leurs flores.

Certaines haies d'intérêts notées dans la pré-étude d'impact de l'A66, ont été rasées purement et simplement (voir figure 4). L'autoroute sur la commune de Nailloux passe à travers ce qui constitue un bois d'importance en terme de surface. Aujourd'hui ce bois se retrouve coupé en deux et amputé de la moitié de sa superficie (voir photographie 1). L'impact sur ce type de milieu est de même positif et négatif, dans le sens où un bois plus petit pourra ne pas se régénérer correctement. Dans le même temps cela pourra avoir un impact positif sur la biodiversité en augmentant la taille de la lisière où la biodiversité est plus grande.

Il semble de même que les passages pour la mégafaune dans ces grands couloirs, pour la faune entre les vallées de l'Hers et de l'Ariège, que sont les coteaux sud du Lauragais aient été partiellement négligés. Sur la commune de Nailloux, il n'en a été effectué aucun.

Enfin, après installation, un impact important induit par le comportement des usagers de l'autoroute est la présence le long du trajet de nombreux sacs plastiques et déchets en tout genre que les usagers jettent au passage.

2.2. Remembrement

En fait, peu de remembrements ont été effectués suite à l'implantation de l'autoroute car l'essentiel avait été fait avant sa construction depuis les années 1970. La majeure partie des champs où passe l'autoroute, s'est retrouvée coupée en deux sans, que les agriculteurs se trouvent grandement ennuyés au point de devoir effectuer un remembrement important. ASF se trouvant être un organisme relativement bien fourni en liquidité, les agriculteurs ont pu vendre les terrains qu'ils perdaient (non sans mal pour obtenir une juste compensation financière) à un prix raisonnable. L'impact le plus important au niveau foncier fut la vente des terrains d'une ferme qui se trouvait coupée en deux par l'autoroute et dont l'exploitant ne souhaitait plus poursuivre son activité.

Cependant l'essentiel des impacts se trouvent dans d'importants travaux connexes au remembrement :

- création d'un chemin agricole tout autour du village pour que les engins agricoles puissent passer. Ce qui coupe encore plus le monde agricole de la population de la commune. En effet, les agriculteurs ne passent plus par le centre du village avec leurs engins afin de ne plus déranger la circulation croissante.
- création de bassins de rétention écrêteurs de crue le long des ruisseaux
- curage de ruisseaux

2.3. Routes

L'implantation de l'autoroute, ruban terrestre infranchissable, oblige à réorganiser certaines parties du tissu routier déjà existant. Pour cela, de nombreuses coupures au fil du tracé ont obligé les aménageurs à repenser la voirie afin de relier soit par des ouvrages aériens comme les ponts, soit par des passages creusés dans le paysage. Sur la commune de Nailloux, les cartes ci-contre présentent les changements ayant eu lieu suite à l'autoroute. Le tracé généralement prend au maximum en compte le modelé initial afin de réaliser le moins possible d'ouvrages et d'aménagements, afin de limiter les coûts engendrés par ce type de construction. Cependant, quatre ponts ont du être réalisés de façon à conserver les axes de communication, mais dans trois cas, il a fallu dévier certains accès tout en privilégiant d'autres axes, jusque là secondaire ou non présents (voir figure 5).

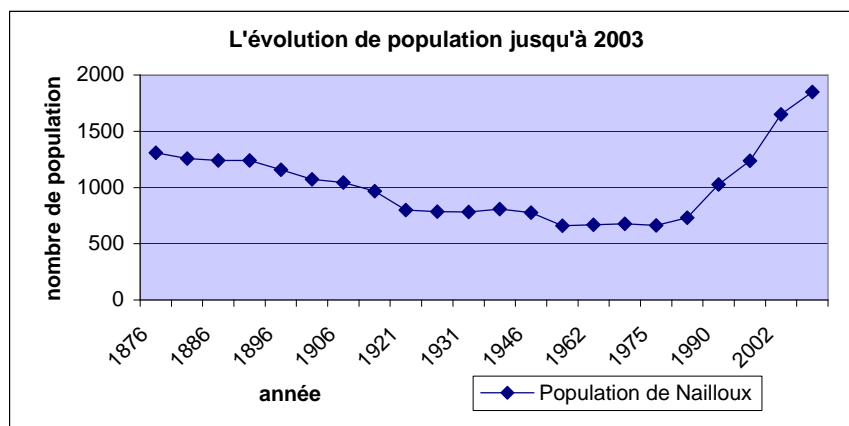
Parrallèlement, nous remarquons que des changements de classement de route ont été réalisés sur la commune. La route communale parrallèle à la D622 se voit désormais gérée par le département en contrepartie d'une nouvelle route créée pour accéder à la commune par l'ouest.

3. Impacts indirects

3.1. Démographique

Nailloux, reflète le phénomène de pression foncière qui s'impose sur les villages de la périphérie toulousaine. En effet, l'influence de l'autoroute n'a fait que renforcer l'attrait de Nailloux dû à ses atouts paysagers, de proximité par rapport à Toulouse et de ces prix de terrains encore raisonnables.

L'augmentation de la population y est alors très marquée. En 1999, il y avait 1245 habitants, en 2002 il y avait 1650 habitants et en 2003 la population a augmenté pour atteindre 1850 habitants¹⁶ (voir graphique 7).



Graphique 7 : Evolution de la population de Nailloux de 1876 à 2003

Source : INSEE, recensement 1999 et mairie de Nailloux

Les prévisions futures, de 3000 habitants pour l'année 2015, ne semblent pas montrer un frein à cette explosion démographique.

La politique mise en place par la mairie de Nailloux vise à favoriser, par la création de lotissements à bas loyers et d'accession facilitée à la propriété, l'accueil particulier de jeunes couples avec un ou deux enfants et deux voitures en moyenne. Cet essor de la démographique galopante est en partie le résultat de la situation géographique de Nailloux basé à proximité des deux bassins d'emplois que sont Toulouse et la communauté de communes du SICOVAL.

¹⁶ Insee, recensement 1999, et mairie de Nailloux, communication personnelle

3.2. Economique

Nailloux a donc presque doublé de population en quatre ans, cependant les petits commerces de la ville ne se sont absolument pas développés au grand dam de la population locale. Ce qui crée un déficit sur la commune au niveau des achats et nous le verrons dans un chapitre suivant pour l'intégration des nouveaux arrivés.

Cependant, le fait que Nailloux soit maintenant connecté au réseau de transport national voire international avec la liaison vers l'Espagne peut permettre la création d'une zone favorable à l'implantation d'entreprises sur la commune de Nailloux. L'autoroute pourrait donc avoir un impact fort sur l'économie de la zone pour peu que les politiques engagées (la commune de Nailloux ainsi que Co.Laur.Sud mettent en commun des projets de zones d'activités commerciales et artisanales (ZACA)) permettent le développement de ce type de zone.

Le tracé de l'autoroute a un effet sur le paysage et le patrimoine. Elle permet aux usagers d'avoir une image agréable du paysage mettant en avant les atouts paysagers, chaîne des Pyrénées, coteaux du Lauragais,...Il y a donc un impact au niveau du tourisme. D'autant plus que comme nombre de communes de la région, Nailloux ouvre grandes ses portes à l'accueil des visiteurs et met en place des projets de développement touristique en collaboration avec Co.Laur.Sud. Exemples : les pistes cyclables et de randonnées autour de Nailloux, le site de loisir du Moulin. Il y a aussi la possibilité de création d'un terrain de golf aux abords du village.

Pour finir, nous ne pouvons pas dénigrer que l'autoroute aura été une condition nécessaire à la croissance économique. Est-elle cependant suffisante pour le développement au sens large de la commune de Nailloux ?

3.3. Foncier

La présence de l'autoroute a eu un effet certain sur le prix des terres. En 1999, l'autoroute a entraîné une vente de 300 hectares de terres agricoles à un prix moyen de 30 000F/ha alors que l'hectare de terres agricoles avant la décision d'implanter l'autoroute se négociait autour de 5000F/ha. Ce prix de la terre agricole a augmenté de 20% depuis la construction de l'autoroute¹⁷. Certains agriculteurs pour gagner des terres cultivables se mettent à cultiver jusqu'aux bordures des fossés, ce qui ne va pas sans poser des problèmes de stabilité, d'effondrement des sols et de continuité des haies (voir photographie 7).

¹⁷ B. Sourd, « L'an 2000 à Nailloux », ouvrage collectif de la mairie de Nailloux.

La spéculation sur le foncier agricole qui pourrait devenir constructible suite au plan d'occupation des sols, ainsi que sur le foncier non bâti, est un phénomène grandissant. Les actuels propriétaires fonciers sont énormément sollicités, la demande importante entraîne un prix élevé qui ne correspond plus à la valeur réelle du terrain. Aujourd'hui, les terrains constructibles se négocient autour 3.000.000F/ha pour du lotissement.¹⁸

3.4. Sur l'urbanisme

L'urbanisation à Nailloux a pris une vitesse importante par rapport au développement naturel d'un petit village. Nous pouvons l'observer à travers l'augmentation de demande de permis de construire après l'aménagement de l'autoroute, en 2002 et 2003 il y a eu, chaque année, 70 dépôts de demandes. Le POS de 2000 est en cours de passage au PLU et montre une augmentation de la superficie vouée à la construction (voir figure 6). Ceci entraîne des problèmes importants au niveau de l'urbanisme :

- L'architecture et le mode d'organisation de l'habitat, dans le village et les coteaux, sont en train de changer l'image rural de Nailloux. Il est forcément dommageable de construire des lotissements typiquement urbains, aussi petits soient ils, ou même de l'habitat isolé dans un village de coteaux au style aussi bien marqué (voir photographie 8).
- Les zones d'habitats s'étalent et se dispersent dans le paysage. Ce mitage est la conséquence d'implantation de maisons dans les zones agricoles ce qui consomme de l'espace et tend à détruire une partie du paysage du Lauragais (voir photographie 3).

L'augmentation de l'urbanisation de zones d'habitats pourra poser des problèmes environnementaux tel qu'une dégradation de la faune et de la flore sur les sites de construction, ou des problèmes d'espèces invasives des jardins qui dans un environnement déjà fortement dégradé n'auront aucune difficulté à coloniser l'espace. Il est de même possible que les problèmes d'érosion causés par l'agriculture puissent augmenter. Cela est dû à l'expansion de l'urbanisation qui conduit à une imperméabilisation des terrains construits.

3.5. Socioculturels

L'installation de nouveaux habitants impose de résoudre un enjeu important aux acteurs de la commune : l'intégration de ses nouveaux arrivants. Nous avons pu observer au cours d'entretiens que l'intégration des «néo-ruraux» au sein de la population d'«origine» n'était

¹⁸ Mr Méric, Maire de Nailloux, *communication personnelle*.

pas encore tout à fait réalisée 20 ou 30 ans après leurs arrivées. Certains habitants font encore la distinction entre les habitants d'«origines» et les immigrés italiens du début du siècle dernier.

L'intégration de ces nouveaux habitants se trouvera de fait compliquée par l'augmentation soudaine et rapide de la population qui est passée de 1200 en 1999 à une prévision de 3000 en 2015. En effet les structures associatives, éducationnelles, commerciales et d'équipements communaux n'ayant pas suivi l'évolution démographique, les vecteurs d'intégration que sont ces structures ne pourront pas jouer pleinement leur rôle.

De même, si les nouveaux habitants ne tentent pas de s'impliquer dans les activités locales, il est à craindre que Nailloux ne devienne une ville dortoir, «banlieue» de Toulouse ou du SICOVAL, et perde ainsi toute identité de commune rurale, voire ruraine du Lauragais.

L'afflux d'une population nouvelle présente forcément une diversité des catégories socio-professionnelles de ces nouveaux arrivants, l'équilibre instauré au sein de la commune depuis ces dernières années ne manquera pas d'être perturbé. Il conviendra donc de répondre à une demande de logements différente selon les catégories socio-professionnelles, tout en essayant d'instaurer un nouvel équilibre social dans la commune.

III. Scénarios d'évolution après l'implantation de l'autoroute

1. Visions de la communauté de commune du Lauragais Sud (Co.Laur.Sud)

Il y a déjà 2 ans qu'existe Co.Laur.Sud., Communauté de Communes des coteaux du Lauragais Sud, qui aujourd'hui lance plusieurs projets de développement économique, de politique sociale ainsi que vise à une satisfaction d'équipements d'intérêt communautaire. Généralement, Co.Laur.Sud s'oriente vers une politique d'accueil des nouveaux arrivants sur la communauté de communes que ce soit en gérant l'aspect urbanisation ou l'aspect économique. Co.Laur.Sud essaie d'offrir à sa population présente et future des possibilités d'emplois sur place et de développer des activités de commerces, d'artisanats, d'industries etc.

Comment Co.Laur.Sud cherche t-elle une symbiose entre le développement local et la modernité tout en gardant la tradition?

Co.Laur.Sud présente plusieurs projets :

- L'évolution de l'éducation dans le sud-ouest toulousain est représentée par l'implantation d'un collège à Nailloux, lequel accueillera ses premiers élèves en septembre 2004. Cet édifice sera en plus accompagné d'une salle omnisports.
- Dans le cadre de l'habitat, l'urbanisme et la voirie, Co.Laur.Sud demande à ses communes une révision de POS qui deviendra par la suite un PLU pour permettre leur développement progressif. Il existe un programme « le Pool Routier Investissement » dans lequel les travaux sont subventionnés par le Conseil Général de Haute Garonne.
- L'attractivité touristique et l'identité culturelle sont liées à la construction du moulin à six pales à proximité du péage de Nailloux. Ce moulin sera un lieu de loisir et de tourisme ainsi qu'un endroit de rencontre entre les investisseurs et les décideurs économiques. La construction du moulin sera financée par la politique du 1% paysage et développement, liée à la construction de l'autoroute A66.
- Pour préserver l'environnement, Co.Laur.Sud a construit une déchetterie qui est située sur la commune de Montgeard, sur la route D11, qui va de Nailloux à Calmont.
- Une création de trois zones d'activités, dédiées au commerce et à l'artisanat sur les communes de Nailloux et Saint-Léon, et une zone industrielle sur la commune de Calmont.

Enfin le Co.Laur.Sud essaie d'accompagner le développement tout en préservant la qualité de vie dans les coteaux et dans le même temps en laissant une liberté aux politiques des communes membres.

2. La vision de l'avenir par la Mairie de Nailloux

Suite à notre entretien avec le maire et la consultation des documents produits par la mairie. Nous pouvons dégager une certaine vision de la commune de Nailloux :

Commune rurale et cadre de vie :

Nailloux est certes une commune agricole grâce à l'emprise de sa superficie cultivée, 1817 hectares comparés à ses 80 hectares de surface urbanisée. Mais le nombre de 10 agriculteurs, que compte Nailloux face ses 1 850 habitants, met bien en avant le fait que cette commune se caractérise non pas par une vocation rurale mais plus exactement ruraine.

L'isolement de Nailloux est rompu, nous pouvons l'illustrer par la création d'une communauté de commune ainsi que par l'ouverture du péage de l'autoroute qui place cette

commune à 20 minutes de Toulouse. L'autoroute permet de donner une image agréable à cette région, de la promouvoir aux yeux des gens qui empruntent cette voie de communication. En effet grâce à ASF, l'intégration au paysage peut être qualifiée comme optimale, ne laissant pas apercevoir l'A66 du village. Elle est intégrée dans les coteaux.

Suite à l'autoroute, Il y a une réalité au niveau des enjeux socio-économique pour Nailloux, une volonté particulière est accordée à la gestion et la maîtrise de ce développement rapide par l'urbanisation contrôlée et l'aménagement de divers équipements.

Urbanisation :

Le Lauragais a toujours été caractérisé par ses multitudes de fermes établies au travers des diverses crêtes des coteaux. La commune de Nailloux ne peut se définir comme un espace sauvage, car l'homme a toujours fait le panorama de cette région. Au cours des cinq dernières années, il y a eu un boom d'installation de nouveaux habitants ainsi que pour la construction des maisons sur Nailloux. Notamment grâce à l'augmentation des prix des terrains à bâtir dans la proximité de Toulouse et à la création l'autoroute A66, Nailloux a connu un développement brusque.

Toutes les maisons qui étaient vides sont vendues, les terrains disponibles s'achètent rapidement, le lotissement du Casal a admis les derniers habitants. Les 80 hectares d'urbanisation prévus dans le dernier POS ne suffisent plus. Actuellement le POS est en cours de révision pour permettre la création d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme), où la mairie envisage la construction de nouveaux lotissements (voir figure 7).

Il y a, de la part des élus de la commune, une réelle volonté de maîtriser le développement afin de gérer la prévision de 3000 habitants à l'horizon 2015 ce qui revient à un besoin foncier supplémentaire de 50 à 60 hectares. Pour cela il est recherché un développement urbain organisé en périphérie directe du village et une urbanisation diffuse des coteaux autour du village tout en préservant les sites sensibles en termes paysagers. En effet, l'organisation urbaine future doit tenir compte des éléments environnementaux existants tout en s'appuyant sur la trame rurale, protégeant les espaces à usages agricoles sur le reste de la commune (constructions limitées aux activités agricoles et exploitants).

Il a été mis en place des secteurs ouverts à l'urbanisation faisant l'objet de schémas d'aménagement et de prescriptions annexés aux documents d'urbanisme. Ces zones auront des vocations différentes en terme d'accession à la propriété ou en locatif, mais aussi en terme de superficie minimum constructible. Ceci est en accord avec la loi relative à la solidarité et

au renouvellement urbain concernant l'habitat collectif (loi SRU du 13/12/2000 et modifiée en 2002) (voir figure 6).

A court terme trois secteurs seront urbanisés (zone de *Terrobast / St Martin / Nougarasse*, et les secteurs de *Douyssats* et de *Souleilla de Viviers*). Et à plus long terme, des secteurs seront ouverts à l'urbanisation en cherchant tout de même à maintenir des espaces dégagés de part et d'autres du village (*La Fontasse / Le Viviers*) constituant des espaces tampons entre le cœur du bourg et la nouvelle urbanisation.

Equipements (voir figure 8):

Parallèlement, la mairie tente d'organiser la commune pour répondre aux nouveaux besoins en terme d'espaces, de voiries, d'équipements, de lieux de vie...

Réseau de voirie secondaire :

Un intérêt est porté vis à vis des voies de communication dans la commune même de Nailloux. Il est envisagé un bon nombre d'améliorations des axes routiers en s'appuyant sur le maillage existant tant pour compléter le réseau actuel (réaménagement de la rue des Pyrénées, et de la rue Jean Jaurès jusqu'au collège) que pour sécuriser certaines zones piétonnes (pôle de l'école par un accès plus direct depuis la rue de la République : ouverture actuelle directe rendant le pôle plus présent dans le bourg).

De même, des pistes cyclables, des liaisons vertes (fond de la vallée entre le village et le lac) sont réalisées pour favoriser les ballades et le temps libre à Nailloux compte tenue de l'arrivée d'une nouvelle population.

Equipement scolaire :

Un renforcement certain s'effectue peu à peu vis à vis des infrastructures scolaires. Tout d'abord, il y a la réalisation d'une extension de l'école à son emplacement actuel pour s'adapter aux probables inscriptions futures. De plus, un collège est actuellement en construction au sud de la commune celui-ci permettra d'accueillir 400 collégiens et, si nécessaire un effectif de 600 élèves. Celui ci sera donc une réponse aux communes de Co.Laur.Sud et de Cintegabelle. Actuellement, la création d'un centre de la petite enfance est aussi en projet.

Equipement économique :

Pour répondre aux demandes de la population grandissante deux types d'activités sont prévaluées. La commune prévoit la construction de zones de commerces et d'artisanats ainsi

qu'une zone d'activité plus généraliste, d'entreprises diverses sans rechercher la multitude de celles-ci. La faible densité de commerces de proximités au sein même du village ne semble pas faire l'objet de projet particulier de la part de la commune.

Une mention spéciale est réservée à l'accueil touristiques sur la ville de Nailloux, certains équipements d'ordres privés ont été réalisés (ferme auberge), sont en cours de réalisation (base de loisir au bord du lac de la Thésauque) ou en projet (terrain de golf).

Equipements liés à la vie culturelle, associative

La mairie tient à mettre l'accent sur la vie associative ou des lieux de rencontre afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à Nailloux. Par exemple, la création d'une maison des associations et d'une salle polyvalente de niveau intercommunale qui pourra servir au collège et aux associations.

De plus, un renforcement des pôles d'équipements autour de l'école est en projet ainsi que la préservation des espaces verts et des zones boisées. Cela a pour but l'équilibre entre les espaces naturels et les espaces urbanisés.

3. Les habitants face à leur(s) avenir(s)

Pour obtenir d'autres points de vue sur le présent et l'avenir de la commune, nous avons effectué plusieurs entretiens avec des personnes résidentes et/ou travaillantes sur Nailloux. Nous avons recherché une représentativité de la population avec les commerçants (café, tabac, épicerie, agence immobilière,...), les autres actifs de la commune (agriculteurs, gendarmes,...), ainsi que les anciens, moins anciens et récents résidents de la commune. Pour cela nous avons classé cet éventail de discussion en différenciant des habitants et commerçants de longue date, de ceux de la nouvelle génération d'habitants.

3.1. Les habitants de longue date

Pour les gens que nous avons pu interroger, il semble que l'autoroute ne présente pas de problèmes majeurs d'un point de vue direct pour le village. Même si les habitants ressentent une augmentation de la circulation et une légère perturbation de leur tranquillité («*Les enfants ne jouent plus dans la rue*», «*L'autoroute c'est plus direct mais cela amène des poids lourds*», «*Depuis l'autoroute, les maisons valent plus chères, cela attirent beaucoup les gens cela devient une ville avec des stationnements difficiles*»), les atouts apportés par l'autoroute en terme de proximité à Toulouse, ou à l'Andorre et l'Espagne, paraissent pour l'ensemble des habitants contrebalancer les effets négatifs.

Cependant l'ensemble des gens s'accorde à dire que les conséquences sur le long terme pour la commune de Nailloux s'avéreront néfastes pour le cadre de vie. Un des problèmes les plus récurrents paraît être l'urbanisation que les gens ressentent comme mal contrôlée, avec une crainte de voir aboutir à une dénaturation du village («*Comment voyez vous Nailloux dans 10 ans ?*» : «*Mal, cela sera une catastrophe, les zones d'activités se développent n'importe comment*», «*l'urbanisation n'est pas bien pensée*», «*le mitage est trop important*»).

Même si l'augmentation de la population est ressentie par les habitants de longue date, ceux-ci ne semblent pas éprouver de sentiment de rejet face à la population nouvellement installée et considère le temps trop court pour une réelle intégration («*Pour l'intégration on verra bien à la longue*», «*Dans les petits commerces, on fera bien connaissance*»), ceci semble mettre en évidence une légère indifférence et soulever le problème de l'intégration dans la vie locale («*Il n'y a aucune intégration*», «*Les nouveaux habitants, ils ne participent pas aux animations*»).

Devant la réelle augmentation de la délinquance sur Nailloux («*Braquage de la poste deux fois en deux ans, doublement de la petite délinquance (vol de voiture, cambriolage,...)*»)¹⁹, la population semble redouter à la longue l'installation d'un climat d'insécurité parfois contrebalancé par la construction de maison individuelle aux abords des maisons isolées des coteaux («*Je me sens plus rassuré, depuis qu'il y a ces constructions sur les coteaux proches de moi*»).

D'un point de vue professionnel, tous les commerçants de Nailloux vantent les gains de temps et la praticité de l'autoroute («*L'autoroute facilite les déplacements et aide au niveau logistique par rapport à mon travail*», «*L'autoroute est un gain de temps pour le commerce*»). Par contre cela ne semble toujours pas ramener aux commerçants de proximité une nouvelle clientèle («*Les gens ne viennent pas chez les commerçants de proximité pour faire les courses*», «*Les nouveaux habitants ne viennent pas au café sauf parfois lors du déménagement !*»)

3.2. Les nouveaux habitants

La plupart des nouveaux habitants interrogés déclarent avoir été attiré par Nailloux, pour son cadre de vie agréable à proximité d'une région urbaine («*Ma fille est asthmatique, l'air pur c'est bien pour elle !*», «*Pour la région vallonnée agréable*»), et pour son accessibilité d'un point de vue financier. La proximité avec Toulouse permet d'habiter dans un lieu

agréable tout en ayant les avantages de la ville («*C'est la première sortie de l'autoroute, près de Toulouse !*»). Ces personnes, possédant pour la plupart des enfants, sont pleinement satisfaites de la politique d'amélioration des équipements scolaires qui permet à leurs enfants de pouvoir rester au village dans la journée («*Collège se monte c'est bien pour mes enfants !*»). On observe même des gens qui sont intéressés d'un point de vue économique à s'installer dans des lieux qui sont destinés à être de plus en plus convoités, sachant qu'ils ne sont là que pour quelques temps («*Pour l'intérêt financier, les prix sont toujours intéressants pour les abords de Toulouse et sont voués à augmenter dans les prochaines années, ce sera bon pour revendre plus tard !*»).

Le fait que la commune se développe de façon importante, même si cela pose des problèmes environnementaux, semble un futur logique et peut-être moins néfaste pour les nouveaux habitants que pour les anciens («*C'est sûr il y a des constructions un peu partout mais on va devenir une grande ville !*»).

Il a été amusant de noter que les nouveaux habitants se sentent très bien intégrés au sein du village, à tel point que les questions posées sur leurs insertions à la vie locale ne soulevaient aucun problème pour eux. De plus, au bout d'un court laps de temps, ils commencent à ressentir les mêmes revendications et craintes face à leur vie de tous les jours dans la commune en terme de paysages et de criminalité principalement («*Enfin si les gens sont calmes, cela va mais bon maintenant il faut fermer et mettre l'alarme !*», «*Un peu trop de constructions depuis l'autoroute !*»).

¹⁹ Gendarmerie de Nailloux, communication personnelle

IV. Discussions et propositions

Nous avons vu que l'autoroute avait catalysé le développement de cette commune. L'existence d'un développement est loin d'être remis en cause, ni par les habitants, ni par les acteurs de la commune et encore moins par nous. Mais il se doit, d'être contrôlé au maximum pour éviter des impacts dommageables et durables dans le temps. Suite à notre étude d'impacts, nous en venons maintenant à nous questionner sur le chemin actuel pris pour le développement de Nailloux.

Sur l'urbanisme :

Nailloux prend en compte la loi SRU dans le sens où il existe une réelle planification, à court, moyen et long termes de la construction d'habitations en lotissement. Mais nous pouvons nous poser la question de savoir si les finalités mises en avant par la mairie, à savoir la mixité et l'équilibre social, se trouveront réalisées à travers la mise en place du PLU. En effet la création de lotissements situés en périphérie les isole du reste du village. Pour chaque type de lotissement une homogénéité des tailles des parcelles mises à disposition ayant été définie, leurs accessibilités risquent d'être déterminées par les catégories socio-professionnelles. Ainsi on se retrouverait avec des poches d'habitations de niveaux sociaux différents, ce qui nous éloignerait de la mixité sociale recherchée initialement.

Ne serait-il pas plus intéressant pour la commune d'envisager des pôles d'urbanisation, considérant les diverses catégories sociales de la nouvelle population, sans pour autant les séparer distinctement dans l'espace ?

L'expansion de l'urbanisation, pousse à construire de nouveaux types d'habitats dispersés sur les coteaux. Ces nouvelles constructions pour la plupart ne respectent pas l'architecture typique du Lauragais, composée de ferme construite en brique. Cela pousse à se questionner sur la préservation de l'originalité de ce paysage et des maisons qui le compose. La politique d'urbanisation de la commune visant à aménager partiellement les coteaux ne va-t-elle pas intensifier ce problème ? Il serait sûrement intéressant de penser à établir une charte possédant des contraintes plus strictes en termes architecturaux afin de protéger ce panorama unique.

Il est intéressant de penser à un développement global de Nailloux sans restreindre à de petites zones distinctes, afin de donner une unité paysagère à la commune. Il est vrai que les constructions se sont toujours faites sur les crêtes des coteaux, et que les nouveaux lotissements se sont construits plutôt dans les vallons jusque là inhabités. Il serait important de rechercher un consensus à cet état de fait pour retrouver une harmonie paysagère.

Sur les activités économiques de la commune :

La commune met tout en œuvre en créant, en partenariat avec Co.Laur.Sud, des zones d'activités commerciales et artisanales pour mettre en place un micro bassin d'emplois sur son territoire. Cette zone est censée pallier un manque criant de commerces de proximité dans la commune qui ne pourra qu'augmenter avec la population arrivante. Nous remarquons que cela s'adressera donc à des gens motorisés et que cela accentuera le clivage entre les commerçants de proximité et les «grandes surfaces». Nous pouvons donc nous demander, si le centre village ne sera pas voué à une désaffectation de la part des habitants. Ne serait il pas important de revitaliser le centre ville, parallèlement à la ZACA ? On pourrait penser organiser un marché plus développé que celui actuellement présent, et favoriser l'implantation d'autres petits commerces.

Les usagers des zones qui s'urbanisent, sont actuellement contraints pour la plupart d'utiliser leurs propres moyens de locomotion. Cela favorise une population déjà dotée de voitures. Ne pouvons nous pas imaginer de développer un système de transports en commun permettant de relier toutes ces zones nouvelles et ces équipements afin de favoriser de nouveaux usages et usagers au sein de la commune ?

De l'intégration des habitants dans le nouveaux projet de village:

Le fait qu'une population importante en nombre proportionnellement au village de Nailloux soit arrivée, ne semble poser de problème ingérable ni aux habitants ni aux élus. Cependant la rapidité de cette expansion, fruit d'une volonté d'accueil de la part de la commune, peut remettre en cause la bonne assimilation des nouveaux habitants dans la population d'«origine». Il est certain qu'à cette échelle de temps de deux ans, l'évaluation critique de l'intégration de la première vague d'arrivants, ne peut pas être totalement appréhendée. La politique de la mairie en terme d'intégration passe majoritairement par le biais des activités scolaires et annexes à celles-ci. Néanmoins les anciens habitants de Nailloux sont plutôt le reflet d'une population assez âgée, n'ayant pas généralement d'enfants de bas âges. En accentuant donc l'intégration sur la scolarité ou les jeunes, cela amène les nouveaux à se rencontrer principalement entre eux. Mais cela ne renforce-t-il donc pas, contre la volonté première, le phénomène de clivage entre ces deux populations, que sont les anciens et nouveaux habitants ?

Bien que cela soit pris en compte par la mairie, il serait important pour renforcer l'intégration déjà effectuée par le biais de la jeunesse, d'appuyer le développement des loisirs de proximité permettant une mixité entre tous les habitants, tels qu'un boulodrome, un lieu de

loisirs en plein air,... Ainsi il serait nécessaire d'arriver à créer un climat de bien-être sur la commune poussant ces habitants à passer leurs temps libres sur la commune. La situation géographique de Nailloux permet de proposer la montagne, la mer à peu de temps et ainsi que la vie culturelle de Toulouse. Il ne faudrait pas que les nouveaux habitants se contentent de ces trois pôles d'activités, si l'on ne veut pas que Nailloux devienne une ville dortoir.

L'intégration pour autant ne doit pas viser uniquement les nouveaux habitants, mais aussi concerner les plus anciens. Il est nécessaire d'instaurer un climat de rencontre et de dialogue afin que chacun puisse comprendre et respecter le mode de vie de son voisin. En effet, Nailloux doit tenir compte de sa population hétéroclite. Il faudrait faire en sorte, à travers une ferme pédagogique par exemple, que les agriculteurs qui possèdent un rythme de travail bien propre, ainsi que les nouveaux arrivants qui sont plus urbains et souvent coupés des réalités du monde agricole, se rencontrent et se comprennent en vue de faire évoluer la commune ensemble.

Conclusion

La construction de l'autoroute intéressante du point de vue de ses objectifs (délestage N20, rejoindre l'Espagne rapidement à partir de Toulouse...), a entraîné deux types de conséquences sur le milieu qu'elle traverse. Dans un premier temps des changements physiques ont eu lieu, qui ont pu être intégré de manière satisfaisante dans le paysage. Par ailleurs, cet aménagement a généré une attractivité indéniable pour la commune de Nailloux et les environs.

L'autoroute A66 a pris en compte l'importance de l'ensemble des impacts directs. Ainsi de nombreux aspects des dégradations du paysage ont été amoindris par des aménagements le long du tracé. Cependant, si comme le déclarait le Directeur général adjoint des Autoroutes du Sud de la France : *«S'intégrer à l'environnement est, pour nous, une préoccupation permanente»*, on se demande réellement au vu de ce mémoire, si une des préoccupations prioritaires des aménageurs de cet équipement n'aurait pas du être de prévoir les impacts indirects sur les communes avoisinantes. Impacts indirects, qui sont autant porteurs, si ce n'est plus, de dommages «collatéraux» que les impacts directs.

L'autoroute loin d'avoir été le moyen du développement du village de Nailloux, n'a constitué qu'un appui supplémentaire à la volonté communale de développement. Celui se fait de manière importante et rapide, de telle sorte que le gérer, pose de réels problèmes à résoudre pour que la commune et les environs puissent atteindre un développement contrôlé. La moindre des choses à régler dans le futur pour la commune sera de pouvoir intégrer sa nouvelle population au moins aussi bien que ASF a pu introduire son autoroute dans le paysage existant. Sans pour autant oublier que l'urbanisation sur cette commune rurale ne s'arrêtera certainement pas au centre village ou à ses portes, et qu'il faudra bien préserver son originalité pour continuer à garder un intérêt pour les personnes désirant y habiter.

Enfin, à notre époque où la voiture a pris une place prépondérante dans la vie et les déplacements quotidiens des biens et personnes nous souhaiterions conclure de façon plus personnelle. Selon nous, l'implantation d'une autoroute sur des communes rurales à proximité d'une grande métropole, loin de proposer une alternative satisfaisante à décongestionner un centre urbain régional saturé, en l'occurrence Toulouse, ne fait sans doute que déplacer le phénomène de périurbanisation proche des grandes villes et n'est sans doute pas porteur d'un développement harmonieux dans le temps et l'espace.

Bibliographie

AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (2000). *Dossier d'information A66 Toulouse – Pamiers*, Direction Opérationnelle de la Construction de Toulouse.

AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (2001). *Objectif A66*, Le journal de l'autoroute A66, N°4, 12 p.

BEDOYA C., DELAUNAY M., DIARRA A., KACI A. (2003). *Dynamique du paysage sur le bassin versant agricole d'AURADE: Reconstitution de l'occupation du sol durant les 150 dernières années*. Mémoire de DESS Aménagement Intégré des Territoires, Chaire UNESCO, Université P. Sabatier de Toulouse, 30 p.

CABINET ECTARE (1996). *Autoroute A20, Toulouse-Pamiers, section Montesquieu-Lauragais-Pamiers, Pré-étude d'Aménagement Foncier, Volet « Environnement et Paysage », Commune de Nailloux*, réalisée pour Autoroutes du Sud de la France, Saint Jean, 51 p.

CABINET FERRET, CABINET PAILLARES et CABINET SAINT-AUBIN Géomètres-Experts DPLG (1996). *Autoroute A20, Section Toulouse-Pamiers, Pré-étude d'Aménagement Foncier*, réalisée pour : Autoroutes du Sud de la France, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Haute-Garonne, Scetauroute.

CO.LAUR.SUD, *Lettre d'Information de la Communauté de Communes des Coteaux du Pays Lauragais*, Nailloux, N°1 (2002), N°2 (2003), N°3 (2004).

COMMUNE DE NAILLOUX (1986). Règlement du POS, Haute-Garonne.

DESIREE A. (2002). *Diagnostic territorial du canton de Mauvezin (32): contribution à la mise en œuvre du développement durable au niveau local*. Mémoire de DESS Gestion sociale de l'environnement – Valorisation des ressources territoriales, Centre universitaire d'Albi, 58 p.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (2001). *Charte d'Itinéraire et Locale de l'A66 en Haute-Garonne*, Toulouse, Terres Neuves, 18 p.

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT MIDI-PYRENEES (1999). *Livre Blanc A66*, Toulouse, 57 p.

ELBAZ-BENCHETRIT V. (1997). *Autoroutes: Impacts sur l'économie et l'environnement*. Paris, France, Presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 116 p.

ENVIRONNEMENT MAGAZINE (2002). *Route: Le tournant du développement durable*, page 53, Paris, France, N° 1613, 82 p.

MAIRIE DE NAILLOUX (2003). *Commune de Nailloux, Haute-Garonne*. Nailloux, Un « Instantané » pour demain. PIERRE N. (2003). *Ruissellement, érosion et inondation: Modélisation hydrologique du bassin versant de la Hyse et mise en place d'un partenariat*. Rapport de stage, DESS Géo-ingénierie de l'Environnement, Université P. Sabatier de Toulouse, 57 p.

MAIRIE DE NAILLOUX (2000). *L'an 2000 à Nailloux*, ouvrage collectif, 179 p.

PIERRE N. (2002). *Contribution a la gestion intégrée du risque d'inondation sur le bassin versant de la Hyse*. Rapport de stage, 3ème année d'I.U.P.Géo-ingénierie de l'Environnement, Université P. Sabatier de Toulouse, 44 p.

SCHWAL B. (1999). *Evolution en 10 ans de la biodiversité végétale sur la commune de Nailloux (Lauragais) : relations avec l'occupation du sol et les pratiques agricoles*. Mémoire de DEA, Territoires : Environnement, Aménagement, Option Paysage – Environnement, Université P. Sabatier de Toulouse, 60 p.

VACHIN S. (1999). *Etude préalable de l'aménagement d'une commune rurale (Esperce, Haute-Garonne), Plate forme décisionnelle pour la gestion du territoire*. Mémoire d'étude supérieure Universitaire, Université P.Sabatier de Toulouse, 81 p.

Interviews :

- Mr MERIC, Maire de Nailloux ;
- Mr MARTY, 1^{er} Adjoint de la mairie de Nailloux ;
- Mr SOURD, Conseiller agricole du canton de Nailloux ;
- Mr GERS, Chercheur LadyBio ;
- Mlle SCHWAL, Thésarde ;
- Habitants de Nailloux.

Autres sources documentaires

Cartes topographiques IGN

Mazères	série bleue	n°2145 E	échelle 1/25 000
Auterive, Saverdun	série bleue	n°2145 O	échelle 1/25 000
Ramonville-st-agne	série bleue	n°2144 O	échelle 1/25 000
Villefranche de Lauragais	série bleue	n°2144 E	échelle 1/25 000

Cartes géologiques SCGF

Saverdun		n°2145	échelle 1/50 000
----------	--	--------	------------------

Photographies aériennes

FR 2044-2144	3 photographies	23*23	1970	1/30 000	N°16, 17, 18
FR 2304	4 photographies	23*23	1972	1/30 000	N°34, 35, 36, 37
FD 31	4 photographies	23*23	2002	1/25 000	N°639, 641, 643, 675

Sites Internet:

<http://www.ville-nailloux.fr>

<http://www.midi-pyrenees.equipement.gouv.fr>

<http://www.asf.fr>

<http://www.recensement.insee.fr>

<http://www.arpe-mip.com/>

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.